



FICHE TECHNIQUE

CATAL GNR

**TRAITEMENT NETTOYANT REDUCTEUR D'ENCRASSEMENT
POUR GAZOLE NON ROUTIER (GNR) et DOMESTIQUE (FOD)
USAGE PROFESSIONNEL**

CATAL GNR est composé à triple fonctions catalytique, dispersante, nettoyante en milieu solvanté hydrocarboné spécifique de classe de point d'éclair supérieur à 55°C.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Couleur	: MARRON
Masse volumique	: 860G/L +-20G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Aspect	: LIQUIDE
Odeur	: CARACTERISTIQUE D'HYDROCARBURE
Point d'éclair	: 63°C, AFNOR COUPE FERMEE

PROPRIETES PRINCIPALES

*CATAL GNR est **non miscible dans l'eau**. Il est soluble dans les solvants pétroliers, fuels lourds et domestiques.*

*Ses propriétés tensioactives exercent une **action détergente** assurant à la fois une amélioration au niveau du stockage, une pulvérisation de meilleure qualité et une réduction de l'encrassement de la chaudière, des filtres.*

*A ce pouvoir détergent, s'ajoute **une fonction dispersante** des molécules (affinité, ionique, effet polaire, phénomène de répulsion) qui constitue une entrave à l'agglomération des particules en suspension et à la sédimentation sous forme de boues.*

*CATAL GNR a un **effet catalytique** sur la combustion, réduction des imbrûlés, des suies de l'encrassement des cheminées, amélioration du rendement énergétique, diminution de la pollution par les rejets atmosphériques.*

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Selon la quantité initiale des fuels, apport avant remplissage ou par pompe doseuse pour assurer au mieux le mélange.

FUEL LOURD N°2 : de 1.2 à 2 litres par m3 de fuel
GAZOLE NON ROUTIER : de 0.5 à 2 litre d'additif par m3

RECOMMANDATIONS



H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

- . Précautions inhérentes aux produits inflammables de classe de point d'éclair supérieur à 55°C.*
- . Stocker dans un local frais et ventilé à l'abri de toute source d'ignition.*

- . Peut provoquer des irritations en cas de contact prolongé avec l'épiderme et les yeux.
- . Utiliser un gant type caoutchouc nitrile ainsi que des lunettes de protection.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Ne pas laisser à la portée des enfants.
- . Ne pas pulvériser sur flamme ou corps incandescent. A utiliser dans les endroits ventilés.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact approprié.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.